

Orange-Bouygues : pour Free, des équilibres se dessinent

Le positionnement d'Iliad dans le rapprochement Orange-Bouygues Telecom était évidemment au centre des questions à l'issue de la présentation des [résultats 2015](#) de la maison mère de Free. Mais Maxime Lombardini, directeur général, et Thomas Reynaud, directeur financier, se sont montrés peu prolixes sur la question. Quant à Xavier Niel, le PDG, il s'est tenu à l'écart de la conférence.

Néanmoins, « *ce qui peut nous intéresser dans la consolidation, c'est un rééquilibrage du portefeuille de fréquences, ce qui est un peu moins vrai aujourd'hui qu'il y a 12 mois car nous avons récupéré du 700 MHz et du 1800 MHz, et une partie du réseau de Bouygues Telecom pour accélérer notre déploiement mobile* », a concédé, sans surprise, Maxime Lombardini. En revanche, aucun commentaire n'a été fait sur la récupération des clients ou des boutiques de Bouygues Telecom.

« *Des équilibres commencent à se dessiner, on tend vers un intérêt général* », s'est contenté de préciser Thomas Reynaud tout en réitérant « *une sensibilité plus forte [que la concurrence] sur les aspects industriels et opérationnels. On a toujours été très pragmatiques. S'il y a un intérêt industriel, on le regarde* ». Quant aux prix, « *ils dépendent des actifs que l'on a en face* », a-t-il ajouté malicieusement sans laisser entrevoir un éventuel consensus avec les différentes parties à ce jour. Bref, les discussions sur ce « *dossier complexe* » semblent parties pour durer, peut-être au-delà de l'échéance à fin mars [que semble s'être fixée Stéphane Richard](#), le dirigeant d'Orange.

Des investissements à tonalité très haut débit

En attendant une potentielle issue à cette 5^e tentative de consolidation du marché français, Iliad va poursuivre ses investissements dans le réseau, en les augmentant même légèrement (entre 1,25 et 1,3 milliards en 2016 au lieu de 1,2 milliard en 2015). Et particulièrement dans le très haut débit (THD) aux dépens du DSL (aujourd'hui accessible sur 98% du territoire en dégroupé). « *Nos investissements vont avoir une tonalité de plus en plus très haut débit* », assure Thomas Reynaud. Ce qui passera par l'ouverture, dans le courant de l'été prochain, de plusieurs sites en 700 MHz en Ile-de-France. « *Les premiers terminaux arrivent, assure le responsable financier. De toute façon, il faut bien commencer.* » Mais en matière de trafic, [l'allumage des fréquences 1800 MHz](#) aura un impact plus important car la plupart des terminaux sont compatibles aujourd'hui avec cette fréquence. Allumage qui devrait intervenir dans le courant de l'année, Free n'ayant le droit d'exploiter aujourd'hui que 5 MHz sur les 15 MHz dont il disposera. « *Nos équipements sont prêts* », assure le responsable. Au 1er mars, selon l'ANFR (Agence nationale des fréquences), Free dispose de 1 121 sites 4G autorisés en 1800 MHz et 277 actifs.

La fibre sera également au centre des investissements d'Iliad avec 9 millions de prises FTTH à l'horizon 2018 et 20 millions en 2020. A condition que les règles des déploiements soit redéfinies, notamment face à Orange. « *Le point de mutualisation dans les immeubles avantage terriblement l'opérateur historique qui en plus avait confortablement déployé dans les fourreaux tout en bloquant l'accès*

aux autres, donc ils ont bien réussi leur coup », commente Maxime Lombardini. Qui poursuit : « Sur la zone AMI (zone de co-investissement), le partage de départ n'était pas très équilibré, et comme SFR s'est retiré de pratiquement la moitié de ce qu'ils avaient pris (au profit de son infrastructure câble, NDLR) cela devient une zone de quasi monopole d'Orange qui est très peu régulé. Il y a plein de petites choses qui nous pénalisent. On n'est pas en guerre mais on met un peu la pression sur les pouvoirs publics qui considèrent qu'il faut fibrer le plus vite possible mais si c'est uniquement Orange qui s'en charge, je pense que le pays n'y aura pas gagné grand chose. »

Enfin, Free est également prêt à être client des réseaux d'initiative publique (RIP) à condition que se mette en place un guichet unique. *« On ne peut pas traiter avec 50 ou 100 RIP différents. S'il faut une interface de commande pour chacun d'entre eux, ce sera un bordel noir, commente Maxime Lombardini. Je pense que le gouvernement et l'Arcep souhaitent un guichet unique. »* Une question qui ne se pose de toute façon pas encore car *« il n'y a pas vraiment de réseaux [d'initiative publique] »*.

La fibre précisée au JO

Au sujet de la fibre, et plus exactement de [l'utilisation du mot à des fins publicitaires](#) qu'emploierait abusivement Numericable (Numericable-SFR) pour vendre son offre hybride (fibre-câble), le dirigeant laisse entendre qu'il *« devrait y avoir un arrêté très haut débit dans les prochains jours publié dans le Journal Officiel pour éclairer le consommateur sur ce qu'il achète. L'arrêté ne devrait probablement pas interdire l'utilisation du mot fibre mais au moins être beaucoup plus précis sur ce que ça délivre effectivement »*.

Quand à l'arrivée de la Freebox V7, *« on ne pré-annonce jamais nos futures offres commerciales »*, a tranché Thomas Reynaud. Au moins, ça, c'est clair.

Lire également

[Free en pincerait pour le marché britannique](#)

[Itinérance 3G : la fin du contrat entre Free et Orange dès 2016 ?](#)

[La situation des opérateurs devrait s'améliorer en 2016](#)